



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**ADOPTION DU BUDGET 2026 ET
DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028-2029-2030**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne tiendra une **séance extraordinaire le lundi 15 décembre 2025 à 19 h 30**, au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 et le programme quinquennal d'immobilisations.

FAIT À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 28^e jour de novembre 2025.

Stéphane Genois
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le 28 novembre 2025 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 28 novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

Mélanie Bourgeois
Adjointe à la direction et assistante-greffière